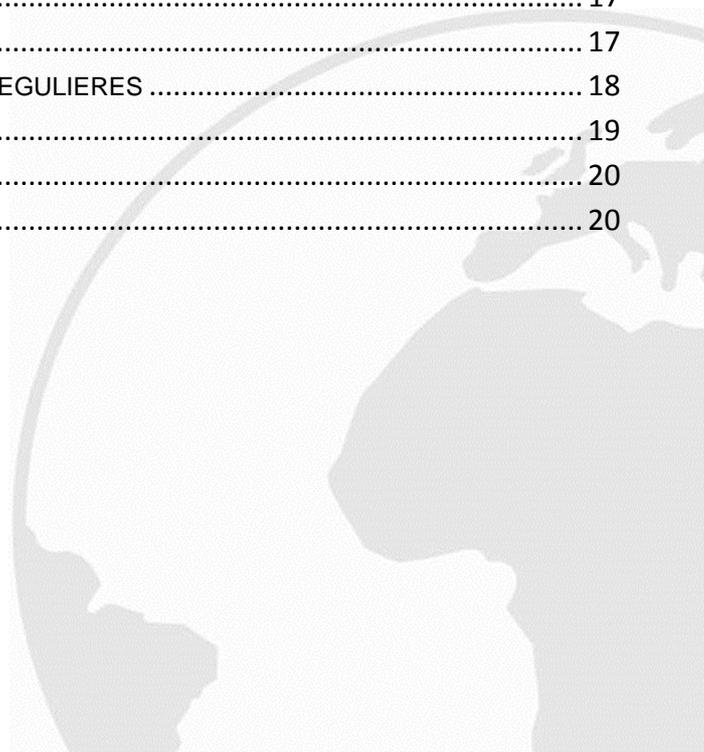


Rapport de synthèse du  
**Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre**  
**« Patrimoine et Services »**  
du Conseil départemental de l'**Aveyron**  
**Evolution 2011 – 2014**

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>RESUME .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>CONTEXTE DE L'ETUDE .....</b>	<b>4</b>
3.1	CONTEXTE REGLEMENTAIRE .....	4
3.2	PERIMETRES DU DIAGNOSTIC .....	4
<b>4</b>	<b>BILAN GLOBAL DES EMISSIONS EN 2014.....</b>	<b>9</b>
<b>5</b>	<b>BILAN INTERANNUEL 2011 – 2014.....</b>	<b>10</b>
5.1	BILAN INTERANNUEL GLOBAL.....	10
5.2	ANALYSE PAR POSTE D'EMISSION .....	11
5.2.1	<i>Energie.....</i>	<i>11</i>
5.2.2	<i>Activités routes.....</i>	<i>11</i>
5.2.3	<i>Intrants.....</i>	<i>12</i>
5.2.4	<i>Transports scolaires et lignes régulières.....</i>	<i>12</i>
5.2.5	<i>Déplacements.....</i>	<i>13</i>
5.2.6	<i>Déchets.....</i>	<i>14</i>
5.2.7	<i>Immobilisations.....</i>	<i>14</i>
<b>6</b>	<b>PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION .....</b>	<b>16</b>
6.1	ENERGIE .....	16
6.2	SENSIBILISATION AUX ECOGESTES.....	16
6.3	ACTIVITES ROUTES .....	17
6.4	INTRANTS .....	17
6.5	TRANSPORTS SCOLAIRES ET LIGNES REGULIERES .....	18
6.6	DEPLACEMENTS.....	19
6.7	DECHETS .....	20
6.8	IMMOBILISATIONS.....	20



# 1 RÉSUMÉ

Le Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Conseil départemental de l'Aveyron a été réalisé en 2012, à partir des données de 2011.

A partir de ce bilan et après une large concertation interne, un plan d'actions a été adopté en octobre 2013 finalisant le Plan climat énergie territorial du Conseil départemental de l'Aveyron.

Règlementairement le Conseil départemental doit mettre à jour le bilan des émissions de gaz à effet de serre tous les 3 ans. Le Conseil départemental a toutefois souhaité réaliser annuellement ce bilan afin de mieux suivre l'évolution des indicateurs.

Le rapport présente l'évolution des bilans des émissions de gaz à effet de serre entre 2011 et 2014.

**Comparatif annuel des émissions de gaz à effet de serre**  
(en tCO<sub>2</sub>e)

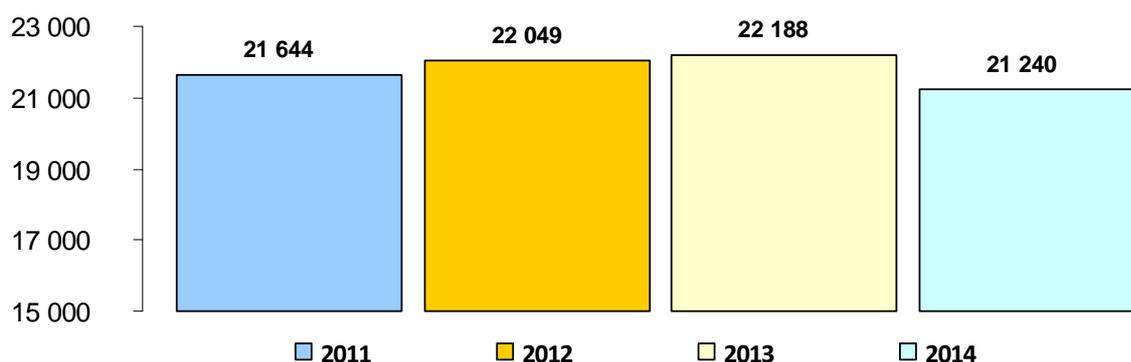


Figure 1 : Comparatif annuel des émissions de gaz à effet de serre

Ces émissions sont calculées à partir des [données d'activité](#). L'objectif de l'étude n'est pas d'obtenir un bilan des émissions à la tonne de CO<sub>2</sub>e près mais bien d'avoir une vision générale de celles-ci et surtout de savoir où agir. Le Bilan Carbone® permet d'identifier les marges d'action pour réduire l'impact et hiérarchiser les actions à mener.

Ainsi, l'analyse des données d'émissions entre 2011 et 2014 indique que **globalement les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de près de 2%**.

## 2 INTRODUCTION

---

Dans le cadre de **la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010** portant un engagement national pour l'environnement, et en conformité aux engagements internationaux et européens, le Conseil départemental de l'Aveyron a réalisé son premier bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et adopté son Plan climat énergie territorial (PCET) en octobre 2013.

Ce BEGES doit être légalement **mis à jour tous les trois ans, soit avant le 31 décembre 2015**. Dans le cadre du suivi du PCET, le Conseil départemental a souhaité réaliser annuellement le BEGES afin de mieux suivre l'évolution des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie.

## 3 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

---

### 3.1 Contexte réglementaire

---

Selon l'article L229-25 du code de l'environnement, sont tenus d'établir avant le 31 décembre 2012 un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre et de le rendre public tous les 3 ans :

- L'Etat, les régions, les départements, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les Communes ou communautés de communes de plus de 50 000 habitants
- Les autres personnes morales de droit public de plus de 250 personnes
- Les entreprises de plus de 500 personnes (250 dans les DOM TOM)

Cette obligation fait partie d'un ensemble de mesures qui visent un développement plus durable des administrations publiques, prenant en compte simultanément les aspects économiques, environnementaux et sociaux. De plus, un PCET doit être en adéquation avec le Schéma Régional Climat, Air, Energie de la Région à laquelle appartient le territoire concerné.

Dans le même sens, le paquet climat énergie ou triple 20 de l'Union Européenne a pour objectif à l'horizon 2020 :

- De réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre,
- D'améliorer de 20% l'efficacité énergétique,
- D'intégrer 20% d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique européen.

### 3.2 Périmètres du diagnostic

---

Les données collectées et utilisées pour la réalisation de cette étude sont celles relatives aux années 2011, 2012, 2013 et 2014.

Une comparaison est faite en liaison avec l'année 2011, année de référence du BEGES.

Le Conseil départemental de l'Aveyron emploie 1765 agents (au 31 décembre 2014) répartis sur le territoire départemental. En 2011, il employait 1788 agents.

Autour de la Direction générale et du Cabinet, le Conseil départemental est organisé en 5 pôles :

- Pôle Environnement, Culture, Vie associative, Sport et Jeunesse
- Pôle des Solidarités Départementales
- Pôle Aménagement et Développement du territoire
- Pôle Administration Générale et Ressources des Services
- Pôle Grands Travaux, Routes, Patrimoine départemental, Transports

Le périmètre étudié couvre l'ensemble des activités des directions et services du Conseil départemental, les bâtiments départementaux, (bâtiments administratifs, équipements culturels, centres médicaux sociaux, collèges,...), ainsi que les différentes délégations de services du Conseil départemental : le laboratoire départemental, le haut débit et les activités d'exploitation sous-traitées au secteur privé telles que la viabilité hivernale, le fauchage / débroussaillage et l'élagage.

Le BEGES est organisé comme suit :



## Conseil départemental de l'Aveyron

### Administratif

**Services administratifs**  
(énergie bâtiments : hôtel du département, centre administratif Foch, Immeuble St Catherine, et bâtiment rte de Movrazes)

**Achats de produits**  
(papier, petites fournitures)

**Immobilisations de biens**  
(flotte et patrimoine départemental, informatique et photocopieurs)

**Déplacements professionnels**  
(consommation de la flotte départementale, frais de déplacements professionnels et en formation, déplacements réalisés en avion, train ou bus...)

**Déplacements domicile/travail**  
(d'après enquête réalisée en interne)

**Déchets**  
(hors déchets de bureau)

### Compétences

**Services techniques et activités routes**  
(énergie bâtiments : Centre technique départemental, subdivisions et centres d'exploitations)  
Activités routes : fauchage, viabilité hivernale, élagage, consommation de des engins (TP,PL, divers)

**Services sociaux**  
(énergie bâtiments : PSD, territoires d'action sociales)

**Transports en commun**  
(km effectués dans le cadre des transports scolaires et lignes régulières)

**Culture**  
(énergie bâtiments : musées, archives départementales, archéologie, médiathèque)

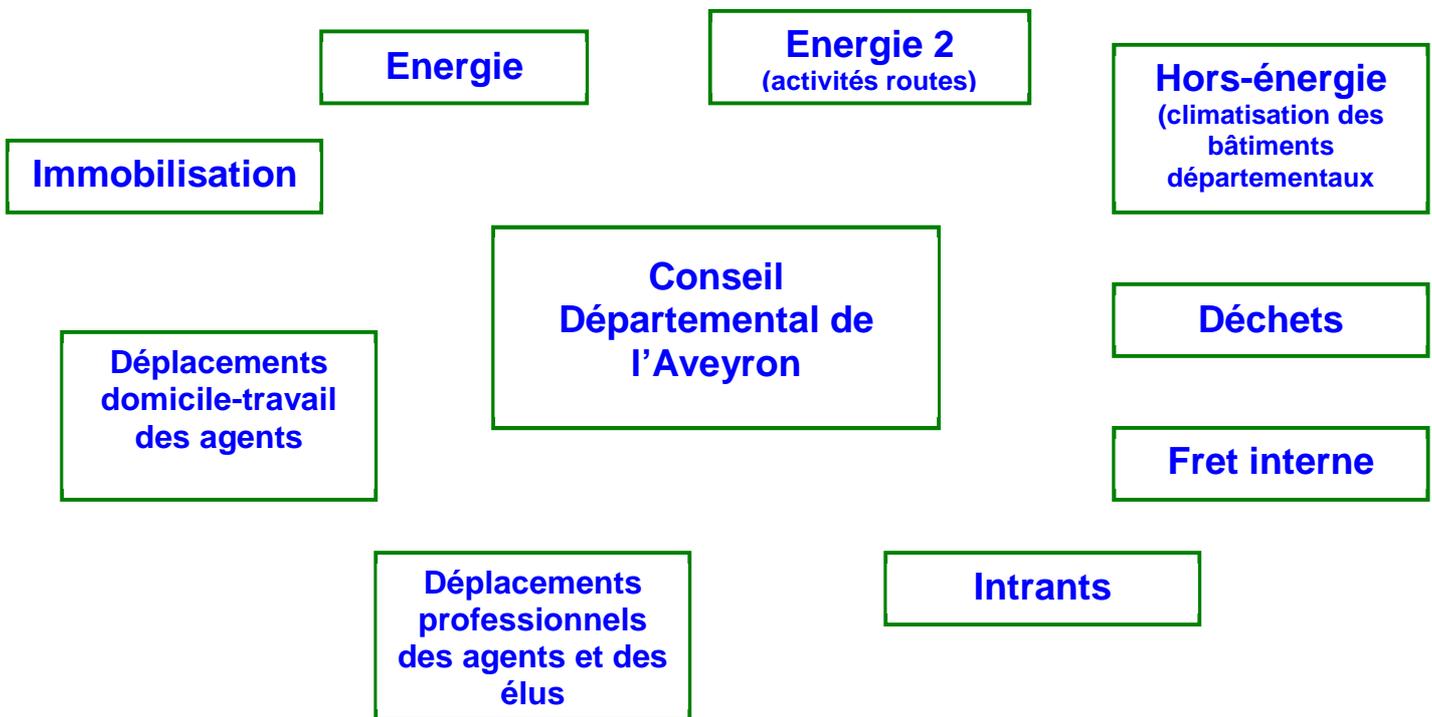
**Collèges**  
(énergie bâtiments des 21 collèges publics, intrants et déchets de cantine)

### Autres services

**Services associés**  
(énergie bâtiments)

**DSP : Aveyron Labo et Haut débit**  
(énergie bâtiments et consommation de la flotte)

Pour chacune des compétences, les données ont été collectées puis exploitées suivant les postes d'émission du Bilan Carbone® « Patrimoine et Services », tel que l'illustre le schéma ci-après :



Les postes d'émission ainsi pris en compte pour les différentes compétences sont les suivants :

- Consommations d'énergies des bâtiments propriétés du Conseil départemental ou loués pour ses services ainsi que les collèges :
  - Electricité
  - Gaz naturel
  - Fioul
  - Bois
- Les émissions générées par l'utilisation des climatisations
- Les consommations d'énergies des véhicules et engins possédés ou loués
- Les consommations des engins d'une partie des activités sous traitées
- Les émissions liées aux km effectués par les transports scolaires et lignes régulières
- Les déplacements :
  - Domicile-travail des agents
  - Professionnels hors flotte de véhicule
- Les intrants (papier, petites fournitures, repas)
- Les immobilisations (flotte, patrimoine, informatique)
- Les déchets (hors déchets de bureau)

Les émissions directes et indirectes liées au fonctionnement du patrimoine et aux activités du Conseil départemental de l'Aveyron ont été prises en compte selon l'approche en contrôle opérationnel. Sont ainsi comptabilisées les émissions provenant d'organismes contrôlés en majorité par le Département.

Les données des déplacements domicile-travail des agents ont été comptabilisées pour le premier BEGES à partir d'un questionnaire transmis en 2012 à l'ensemble des agents. Ces données ont été actualisées en 2015 avec un nouveau questionnaire transmis aux agents.



## 4 BILAN GLOBAL DES ÉMISSIONS EN 2014

Les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des services du Conseil départemental de l'Aveyron ont été évaluées à l'aide de la méthodologie Bilan Carbone® à

**21 240 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) en 2014**

Ces émissions représentent à titre indicatif, l'équivalent de :

- 80 500 000 km parcourus avec une voiture de 6 cv (environ 2000 fois le tour de la Terre)
- la consommation de 4 700 maisons pendant un an

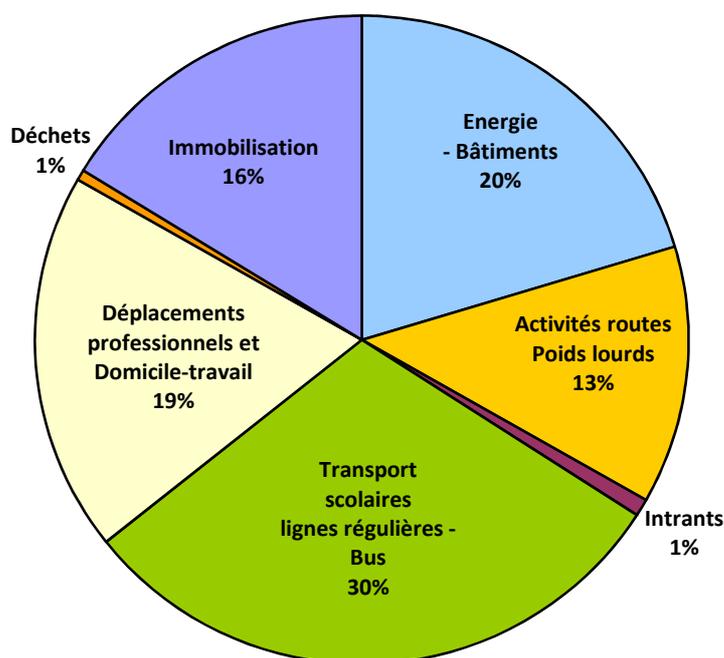


Figure 2 : Répartition des émissions de GES par poste (2014)

- ✦ Les émissions des déplacements de personnes via **les transports scolaires et les transports urbains** représentent 30 % du total des émissions globales.
- ✦ Les **consommations énergétiques des bâtiments** prennent en compte les bâtiments départementaux ainsi que les collèges. Ils représentent 20 % des émissions globales.
- ✦ **Les déplacements des agents** sont constitués de l'utilisation de la flotte départementale de véhicules, des déplacements professionnels hors flotte (véhicule personnel, train, bus, avion...) et des déplacements domicile travail. Ils représentent 19% du total.
- ✦ Les **activités liées aux routes** prennent en compte les consommations d'énergie des engins de la flotte départementale et des opérations de fauchages, d'élagage et de viabilité. Elles représentent 13 % du total.
- ✦ Les **immobilisations** prennent en compte l'amortissement du patrimoine départemental, de la flotte de véhicules et engins possédés et du matériel informatique (ordinateurs et photocopieurs). Elles représentent 16% du total.

## 5 BILAN INTERANNUEL 2011 – 2014

### 5.1 Bilan interannuel global

L'Assemblée départementale du 28 octobre 2013 a approuvé à l'unanimité le 1<sup>er</sup> bilan carbone de la collectivité et son plan d'actions (PCET) avec un objectif de réduire, à périmètre constant et sous réserve des capacités financières de la collectivité, de 8% ses émissions entre 2011 et 2020.

Une analyse comparative est donc réalisée entre 2011 et 2014 par rapport aux objectifs de réduction de ces émissions.

Postes d'émission	Evolution entre 2011 et 2014	
	Tonnes de CO2e	% t CO2e
Energie bâtiments (dont collèges et DSP)	-400,08	-8,5%
Activités routes	448,98	19,7%
Intrants (papier, petites fournitures, repas)	-35,96	-16,3%
Transports scolaires et lignes régulières	208,66	3,4%
Déplacements professionnels et domicile/travail	-650,16	-13,9%
Déchets (hors déchets de bureau)	8,04	7,8%
Immobilisations (flotte, patrimoine, informatique)	17,24	0,5%
<b>TOTAL</b>	<b>-403,27</b>	<b>-1,9%</b>

Tableau 1 : Evolution des émissions de GES entre 2011 et 2014

Ainsi l'analyse des données d'émissions entre 2011 et 2014 indique que **globalement les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de près de 2%**.

Une analyse par poste d'émission permet de mieux comprendre cette évolution.

## 5.2 Analyse par poste d'émission

### 5.2.1 Energie

On constate une baisse de 8,5% des énergies des bâtiments départementaux et des collèges.

Cette baisse est liée à la diminution de 25 % des consommations d'énergie dans les collèges entre 2011 et 2014.

A noter toutefois que si on exclut les collèges et les DSP, on constate entre 2011 et 2014, à périmètre constant, une augmentation de 4,6% de la consommation (kWh) par m<sup>2</sup>. Cette différence peut s'expliquer par l'hiver 2014 qui a été plus froid que celui de 2011, en effet l'évolution des Degrés jours unifiés (DJU) a été de l'ordre de 3% entre 2011 et 2014. Plus le DJU est élevé plus on considère que l'hiver a été rigoureux. Le nombre de DJU est calculé en faisant la différence entre une température de référence de 18°C et la moyenne des températures minimales et maximales du jour en question.

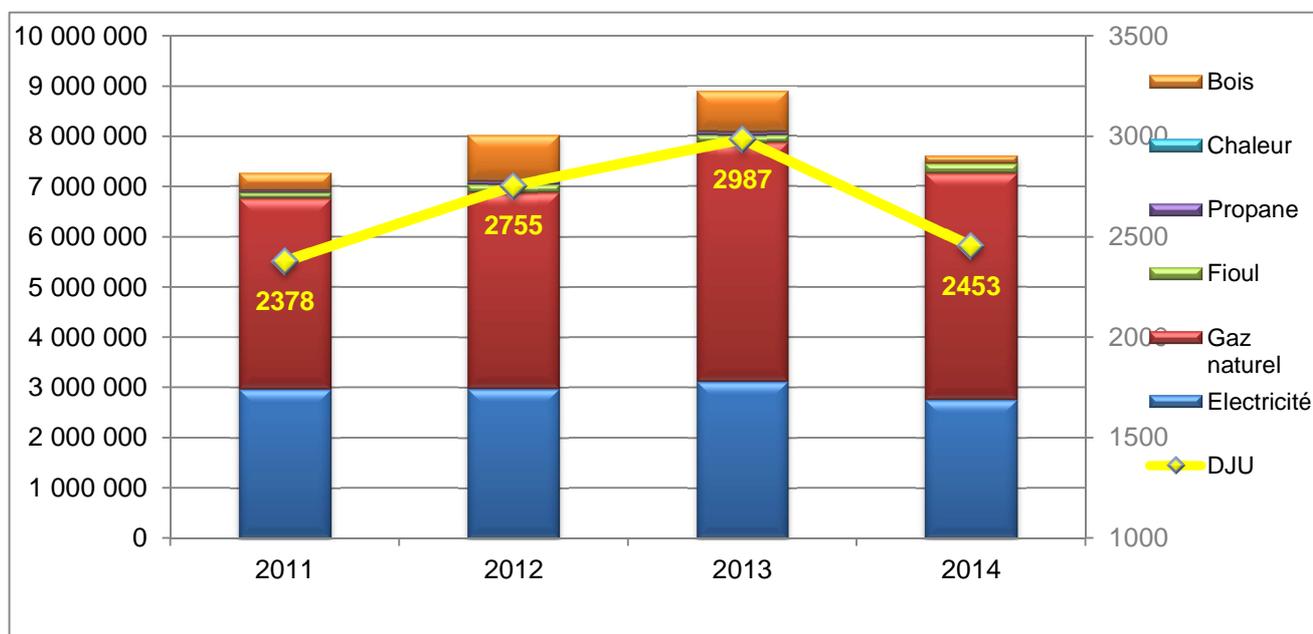


Figure 3 : Evolution des consommations par type d'énergie hors collèges et DSP (en kWh)

### 5.2.2 Activités routes

Les activités des routes concernent les opérations de fauchages, élagages et viabilité hivernale réalisées en régie et sous traitées ainsi que les autres activités (terrassment, PATA, curage...) liées à la consommation des poids lourds et engins de la flotte départementale.

Les émissions de gaz à effet de serre pour ce poste ont augmenté entre 2011 et 2014 de 19,7%, compte tenu notamment des aléas météo, des précipitations hivernales et des opérations de fauchage nécessaires pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Ainsi entre 2011 et 2014, la consommation des engins de la flotte départementale a augmenté de 17%.

En 2014, 38,5% des consommations des engins départementaux concernent les activités de fauchage, de viabilité hivernale et d'élagage.

61,5% concernent les opérations de points à temps automatiques (PATA), curages/terrassement, consommation des tractopelles et chargeurs, 4,5 t...

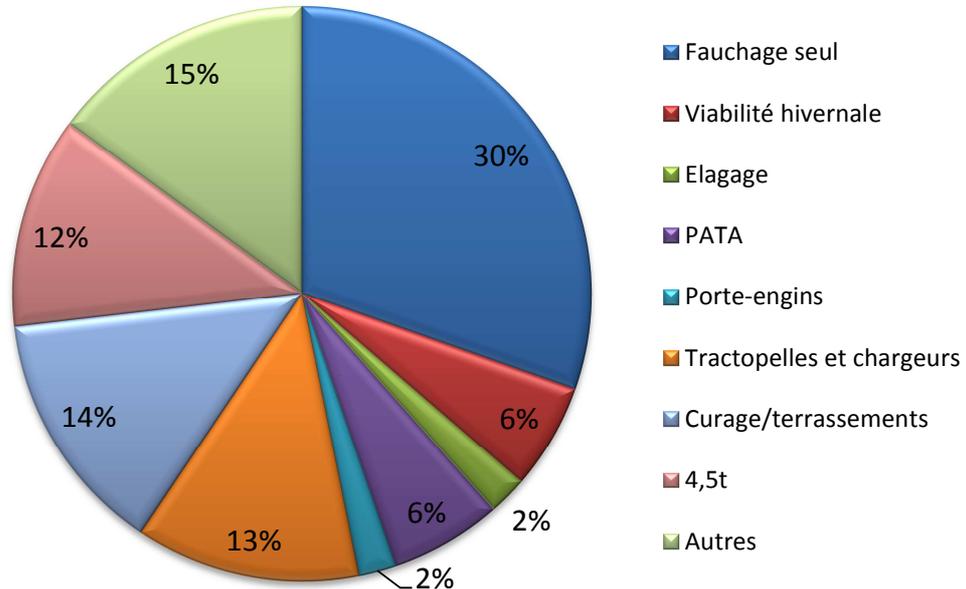


Figure 4 : Répartition des consommations des engins (2014)

### 5.2.3 Intrants

La diminution est plus importante dans le poste d'intrants qui comprend les données d'achat de fournitures, cartouches, toners, papiers, denrées alimentaires des repas dans les collèges publics et le foyer départemental. La baisse est de 16,3 % entre 2011 et 2014.

On note toutefois une augmentation de 15% des émissions liées à l'achat de papier A3-A4 entre 2011 et 2014.

### 5.2.4 Transports scolaires et lignes régulières

Le poste des transports scolaires et des lignes interurbaines a peu évolué. Il est à mettre en relation avec une baisse de la fréquentation des lignes scolaires, compte tenu de la fin de la gratuité en 2014.

Le nouveau schéma départemental des transports interurbains mis en place en 2013, a instauré une tarification unique incitative ainsi qu'un cadencement plus adapté aux horaires professionnels. Ainsi la fréquentation des transports interurbains a augmenté de plus de 21 % entre 2011 et 2014.

Pour l'année 2014/2015, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires va générer une journée supplémentaire de fonctionnement mais la hausse des kilomètres sera atténuée suite aux optimisations des dessertes et des circuits, effectuées depuis 2012.

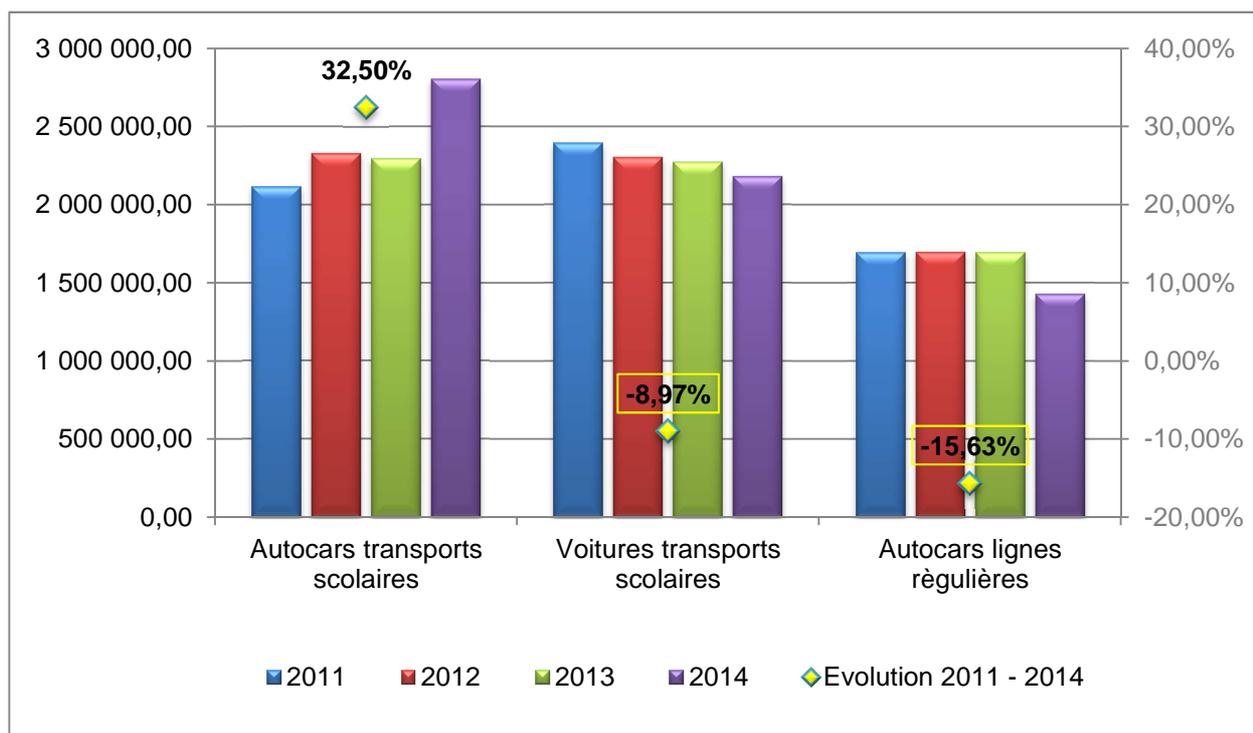


Figure 5 : Evolution des émissions par type de transport (en kg Co2e)

### 5.2.5 Déplacements

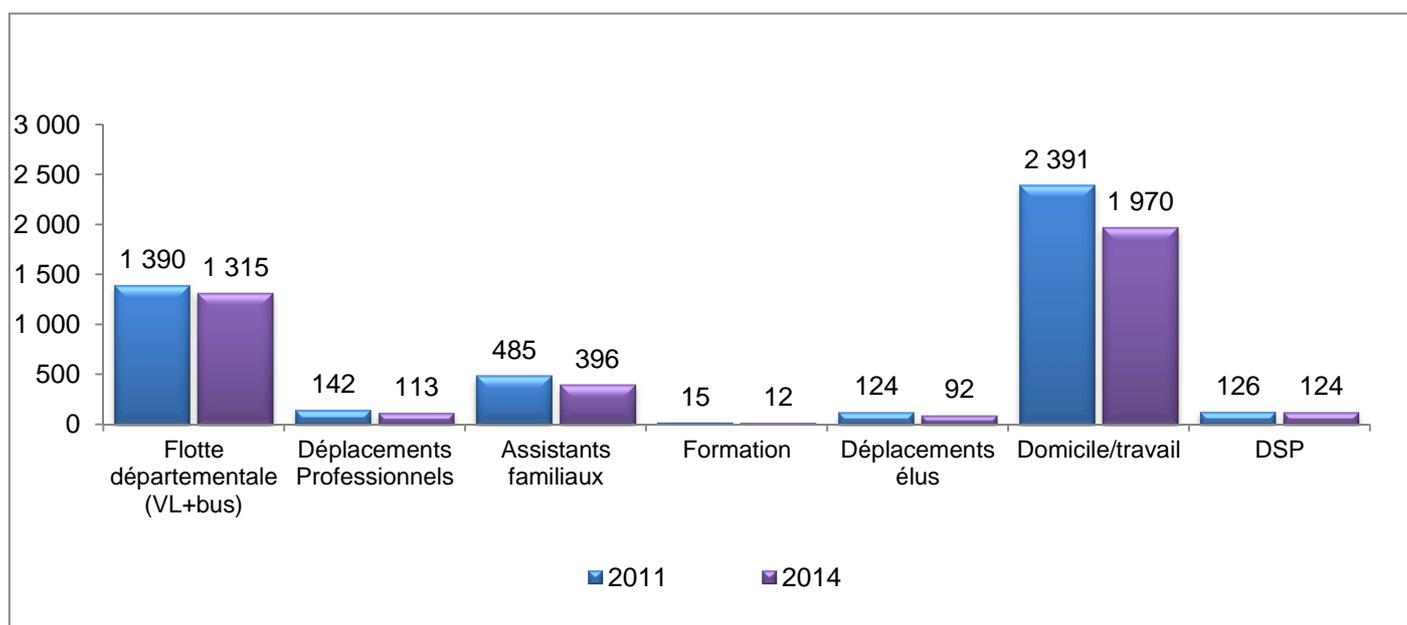


Figure 6 : Evolution des déplacements (en tCO2e)

Au total les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels des agents et des élus, et entre le domicile et le travail des agents ont diminué de près de 14%.

A noter que la consommation de la flotte départementale des véhicules légers a diminué de plus de 5%, alors que le nombre de kilomètre n'a baissé que de 1%.

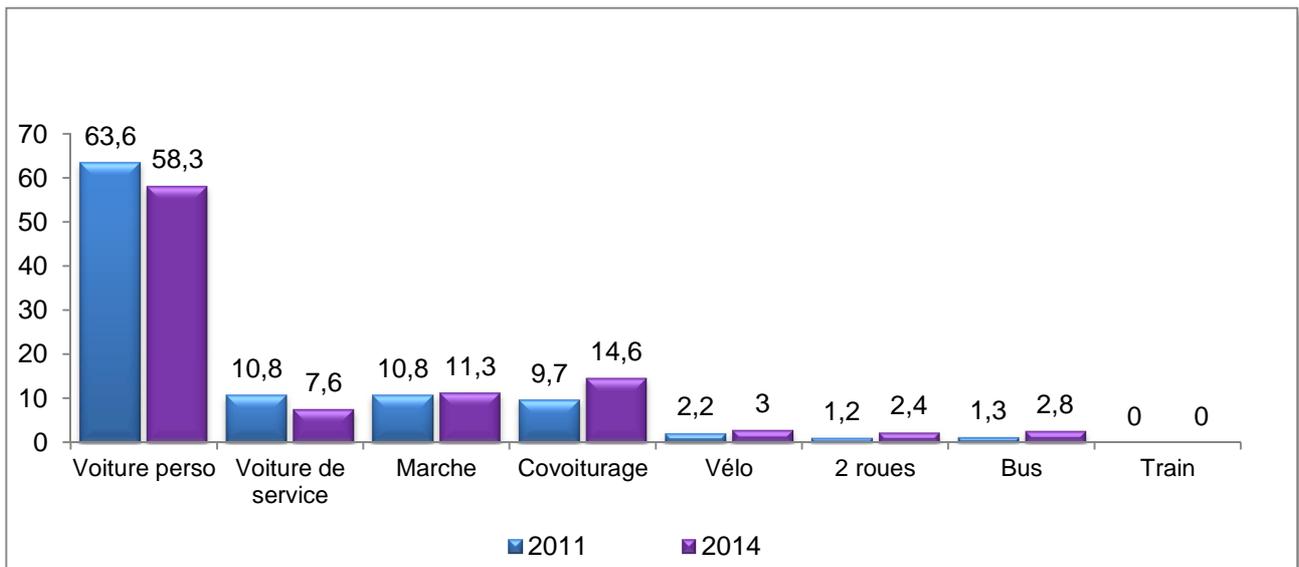


Figure 7 : Répartition des distances domicile/travail (aller) (en%)

Une enquête réalisée auprès des agents de la collectivité a permis de mesurer l'évolution des déplacements entre le domicile et le travail des agents. 60% des agents sollicités ont répondu.

Entre 2012 et 2014, on constate une baisse de l'utilisation de la voiture personnelle et une augmentation de la pratique du covoiturage.

La distance moyenne et quotidienne d'un agent est de 34 km (35 km en 2012), intégrant le trajet aller et retour entre le domicile et le travail et la pause déjeuner. 30% des agents rentrent chez eux tous les midis pour se restaurer.

## 5.2.6 Déchets

Les émissions des déchets ont augmenté de près de 8%, principalement dues à l'augmentation du nombre de repas dans les collèges compte tenu de l'augmentation des effectifs. A noter toutefois que les données sont partielles car elles n'intègrent pas les déchets de bureau.

## 5.2.7 Immobilisations

Les émissions de gaz à effet de serre liées aux immobilisations ont peu évolué entre 2011 et 2014. Les immobilisations comptabilisent les émissions de la flotte départementale (véhicules légers et engins), des m<sup>2</sup> du patrimoine départemental et des équipements informatiques.

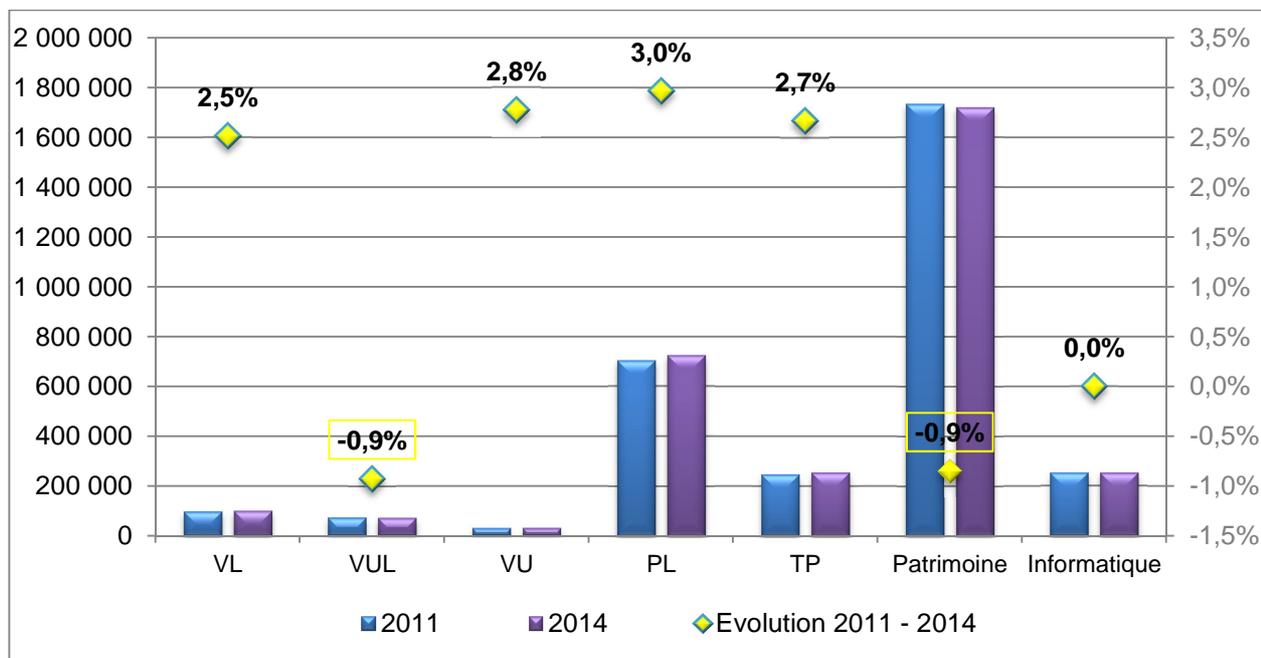


Figure 8 : Evolution des émissions des immobilisations - hors collèges (en kg de CO2e)



## 6 PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION

Le plan d'action de réduction du bilan des émissions de gaz à effet de serre intègre le plan d'action du Plan climat énergie territorial. Les actions engagées ou en cours et les perspectives de réduction sont présentées ci-dessous par poste d'émission.

### 6.1 Energie

#### *Actions réalisées et en cours*

##### Bâtiments départementaux

- L'ensemble du patrimoine départemental a fait l'objet d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) et 50 sites ont été audités afin d'établir un programme de travaux visant l'amélioration des performances énergétiques du patrimoine départemental. Des opérations visant cet objectif ont été réalisées en 2014 et 2015 et, en fonction des disponibilités financières, de nouvelles opérations seront lancées dès 2016.
- Une étude de faisabilité d'équipements photovoltaïques sur les bâtiments du Conseil départemental a été réalisée en 2013 ; 9 sites ont été ciblés. D'ores-et-déjà, le centre d'exploitation de Villefranche de Rouergue, a été équipé de 238 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture. L'installation est en service depuis octobre 2015.
- L'utilisation éventuelle des énergies renouvelable est systématiquement étudiée lors d'une opération de rénovation de la production de chauffage.
- Des opérations d'économies d'énergies financées par le Conseil départemental sont éligibles aux Certificats d'économies d'énergie (CEE). Les dossiers ont été déposés en partenariat avec le SIEDA. Depuis 2012, 21 697 609 kWhcumac ont été déposés à la vente.

#### *Perspectives*

- Poursuivre le programme départemental de travaux.  
**Objectif** : réduire de 1% par an la consommation globale des bâtiments (y compris les collèges) (gain d'ici 2020 de 155 tCO<sub>2</sub>e).
- Développer l'utilisation du bois énergie dans les chaufferies et réseaux de chaleur.  
**Objectif** : convertir 3% des consommations fioul et gaz en énergie bois (gain d'ici 2020 de 75 tCO<sub>2</sub>e).

### 6.2 Sensibilisation aux écogestes

#### *Actions réalisées et en cours*

Une campagne interne de sensibilisation a été mise en place en 2014. 230 agents volontaires ont été sensibilisés au cours de réunions présentant les écogestes à réaliser au bureau comme à la maison. Un guide des écogestes a été publié.



### *Perspectives*

- Poursuivre la sensibilisation aux économies d'énergie des agents.  
**Objectif** : réduire de 0,5% par an la consommation globale des bâtiments (gain d'ici 2020 de 80 tCO<sub>2</sub>e).
- Engager un programme de sensibilisation des économies d'énergie dans les collèges.  
**Objectif** : réduire de 1% par an la consommation globale dans les collèges (gain d'ici 2020 de 80 tCO<sub>2</sub>e).

## 6.3 Activités routes

### *Actions réalisées et en cours*

- Réduction de l'impact de la flotte d'engins du département :
  - Diminution de l'âge moyen des poids lourds
  - Réglage des moteurs des engins sur le mode Eco
- Environ 1000 m<sup>3</sup> de plaquettes issues des opérations d'élagages sont utilisées par hiver sur les deux chaudières du Conseil départemental (Flavin et Sarrus). Le partenariat avec l'association Arbres, Haies, Paysages est poursuivi avec la valorisation de près de 400 m<sup>3</sup> de plaquettes pour l'hiver 2014/2015 mis à la disposition de l'association pour du paillage dans le cadre de chantiers de reconstitution de haies champêtres.
- Poursuite de la démarche de fauchage raisonné avec une hauteur de coupe de 10 cm minimum, en limitant le fauchage à la passe de sécurité et en ne programmant plus systématiquement un deuxième passage.
- 700 km de réseau sont débroussaillés tous les 2 ans.
- Utilisation de techniques et de matériaux permettant de limiter les distances de transport ou l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement :
  - sur les chantiers de modernisation : réutilisation de déblai (15 500 m<sup>3</sup>)
  - emploi de techniques à froids dans les opérations de sauvegarde
  - réduction de la consommation de sel pour les opérations de viabilité hivernale

### *Perspectives*

- Activité encadrée par les niveaux de service définis dans la politique routière. Dépendante des aléas météorologiques, principalement en période hivernale.  
**Objectif** : A niveaux de services constants, pas d'objectif de réduction des GES émis par l'activité d'entretien et d'exploitation de la route.

## 6.4 Intrants

### **Consommation de papier**

#### *Actions réalisées et en cours*

L'imprimerie du Conseil départemental est labellisée Imprim'vert depuis 2008.

Le Conseil départemental achète du papier portant l'écolabel européen ou du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement.

La dématérialisation est bien avancée :

- Utilisation de répertoires communs partagés et circulation dématérialisée de l'information et de documents par la messagerie
- Dématérialisation des chaînes de traitement : consultation d'(appel d'offres, gestion des rapports et délibération, bulletins de salaires (vers la paie départementale), bulletins officiels du département.
- Mise en place de la dématérialisation des bordereaux, de mandats et de titres de recettes (économie sur un an de 210 ramettes).

### *Perspectives*

- Mise en place d'un logiciel de gestion de note de frais de déplacement généralisé à l'ensemble des services en 2016.
- Conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités territoriales devront s'engager à diminuer de 30 %, avant 2020, leur consommation de papier bureautique.

Le Conseil départemental poursuivra sa procédure de dématérialisation et parallèlement mettra en place un plan de prévention tel que :

- engager des actions de sensibilisation à la réduction de la consommation de papier bureautique,
- proposer l'impression d'un papier à entête générique.

**Objectif** : d'ici 2020 s'engager à diminuer la consommation de papier A3 – A4 de 30% (gain d'ici 2020 de 15 tCO<sub>2</sub>e)

### **Politique d'achat**

- Poursuivre une politique en faveur des achats éco-responsables et solidaires avec l'insertion de clauses sociales et de clauses environnementales.

## 6.5 Transports scolaires et lignes régulières

### *Actions réalisées et en cours*

- Schéma départemental des transports  
Le réseau départemental de transport interurbain est cadencé sur les trajets domicile-travail et avec une gamme tarifaire adaptée (tarif unique de 3 € le trajet).
- Schéma départemental d'aires de covoiturage  
82 aires seront aménagées. D'ores et déjà, 25 aires ont été aménagées entre 2014 et 2015.

### *Perspectives*

- Poursuivre l'optimisation du ramassage en bus.  
*A noter : Loi NOTRe avec impact du transfert de compétence*

## 6.6 Déplacements

### *Actions réalisées et en cours*

- Amélioration de la gestion des déplacements professionnels :
  - mise en place d'un logiciel de réservation de ressource pour renforcer la mutualisation des véhicules
  - Formation à l'écoconduite des agents : 139 agents ont été formés depuis 2011 à l'écoconduite.
- Actions de sensibilisation à l'utilisation de la visioconférence et la conférence téléphonique
- Actions de sensibilisation au covoiturage et à l'utilisation des transports en commun

### *Perspectives*

- Prendre en compte des obligations liées à la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte :
  - *Acquérir au moins 20% de véhicules à faible émission lors du renouvellement du parc*
  - *Faciliter les solutions de covoiturage pour les agents de la collectivité*
  - *Prendre en charge une indemnité kilométrique vélo pour les agents dans le cadre de leur déplacement domicile/travail (facultatif).*

### **Objectifs :**

- renouveler 5% par an de toute la flotte, avec une réduction de 5% de la consommation (gain d'ici 2020 de 47 tCO<sub>2</sub>e).
  - favoriser l'acquisition de véhicules sobres en carbone
  - suite à l'enquête domicile/travail, 30 personnes ont indiqué prendre le vélo pour se rendre au travail ; il semble raisonnable de penser que d'ici 2020, ce nombre aura doublé.
- Etudier la possibilité de réaliser un audit de la flotte départementale dans la perspective de la Loi sur la transition énergétique.
  - Informer les agents sur les consignes de covoiturage avec un véhicule de services
  - Réexaminer la mise en place du télétravail au regard des évolutions règlementaires
  - Favoriser l'utilisation de la web conférence.
- Objectif :** inciter au covoiturage des agents, développer la web conférence => 1% de la consommation de la flotte (VL, VUL et VU) en moins chaque année (gain d'ici 2020 de 65 tCO<sub>2</sub>e).
- Poursuivre la formation à l'éco-conduite des agents avec un objectif de 60 agents annuels formés.
- Objectif :** avec 60 agents/an de formés à l'éco conduite et pour 5000km parcourus/an avec un gain de 0,5/100km suite à la formation (gain d'ici 2020 de 25 tCO<sub>2</sub>e).

## 6.7 Déchets

### Actions réalisées et en cours

#### Sensibilisation des collégiens

- Afin de sensibiliser les collégiens à la question du gaspillage alimentaire, une exposition a été réalisée avec les élèves et professeurs des collèges de Naucelle et Espalion. L'exposition ainsi que les gâchimètres sont mis à la disposition des collègues
- Un concours de collecte de piles et batteries a été organisé dans 27 collèges volontaires aveyronnais, en partenariat avec SCRELEC et la SNAM. Il a permis de sensibiliser les 8000 élèves impliqués au tri et au recyclage de ces déchets.



*Mise en place d'une collecte de papier de bureau* : la collecte séparée des papiers a été mise en place à titre expérimental dans un bâtiment du Conseil départemental en partenariat avec Rodez Agglomération. Elle sera généralisée à l'ensemble des bâtiments.

#### Perspectives

- Généraliser la mise en place de la collecte séparée de papiers dans les bâtiments (cf projet de décret relatif à la promotion de l'économie circulaire et à la prévention et à la gestion des déchets).
- Améliorer le tri des déchets dans les bâtiments et l'ensemble des collèges (cartons, piles... et biodéchets)

#### Objectifs :

- recycler 100% des déchets de papier des services (hypothèse de départ : 100kg de déchets de papier /an/agent en comptant 900 agents) (gain d'ici 2020 de 75 tCO<sub>2</sub>e).
- valoriser d'ici 2020 25% des déchets alimentaires des collèges (gain d'ici 2020 de 15 tCO<sub>2</sub>e)
- développer les partenariats avec les éco-organismes

## 6.8 Immobilisations

### Perspectives

- Etudier la possibilité de réaliser un audit de la flotte départementale (Cf. Loi sur la transition énergétique).
- Poursuivre la mutualisation des moyens d'impression

**Objectifs** : réduire le ratio du nombre de moyen d'impression par agent d'1 pour 8 à 1 pour 4 (gain d'ici 2020 de 2 tCO<sub>2</sub>e)

Les perspectives du plan d'action présentées ci-dessus permettraient d'atteindre  
une économie d'environ 635 tCO<sub>2</sub>e d'ici 2020.



## Table des illustrations

Figure 1 : Comparatif annuel des émissions de gaz à effet de serre.....	3
Figure 2 : Répartition des émissions de GES par poste (2014).....	9
Tableau 1 : Evolution des émissions de GES entre 2011 et 2014.....	10
Figure 3 : Evolution des consommations par type d'énergie hors collèges et DSP (en kwh).....	11
Figure 4 : Répartition des consommations des engins (2014) .....	12
Figure 5 : Evolution des émissions par type de transport (en kg Co2e).....	13
Figure 6 : Evolution des déplacements (en tCO2e) .....	13
Figure 7 : Répartition des distances domicile/travail (aller) (en%) .....	14
Figure 8 : Evolution des émissions des immobilisations - hors collèges (en kg de CO2e).....	15

